



**EPTB Charente**

INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE POUR L'AMÉNAGEMENT  
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS

PRÉFET DE LA CHARENTE

# Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation du TRI Saintes-Cognac-Angoulême

**COPIL du 29 juin 2016**





## ORDRE DU JOUR

- Démarche et calendrier**
- Diagnostic du territoire (soumis à discussion)**
- SLGRI: objectifs et dispositions (soumis à discussion)**

## DEMARCHE ET CALENDRIER

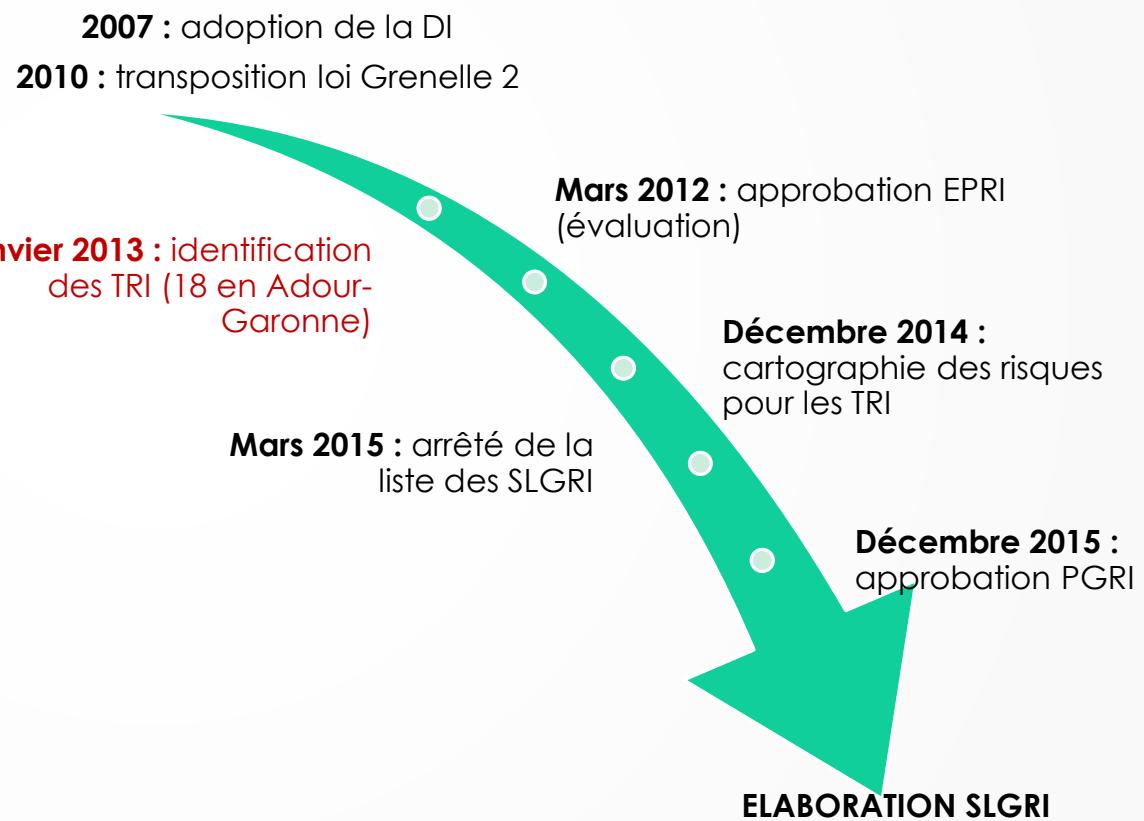
### Mise en œuvre de la Directive Inondation :

« ... réduire les conséquences négatives pour la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique, associées aux inondations... »

#### 4 étapes – cycle itératif tous les 6 ans (calendrier SDAGE)

- Evaluation préliminaire des risques (EPRI)
- Identification des territoires prioritaires (TRI)
- Réalisation de cartographies détaillées des risques sur les TRI
- Elaboration de plans/stratégies de gestion des risques d'inondation (SNGRI / PGRI / SLGRI)

3 échelles : national / district / local



#### SLGRI

- Des « objectifs » territoriaux pour le TRI, déclinés en « dispositions »
- La transposition de la stratégie nationale et du plan de gestion du district
- Un cadre pour la politique de prévention et les programmes d'actions
- Un document non opposable (sauf ce qui est repris dans le PGRI)

## DEMARCHE ET CALENDRIER

### Zoom sur l'élaboration de la SLGRI Saintes-Cognac-Angoulême :

**Août 2014** : arrêté définissant l'organisation de la SLGRI (co-pilotage, PP, copil)

**Mai 2015** : engagement du diagnostic, progressivement complété

**Février 2015** : réunion plénière d'installation de la démarche SLGRI

**Mars 2016** : 2<sup>ème</sup> session des ateliers thématiques

**Nov-déc 2015** : 1<sup>ère</sup> session des ateliers thématiques

**29 juin 2016** : COPIL de validation de la SLGRI

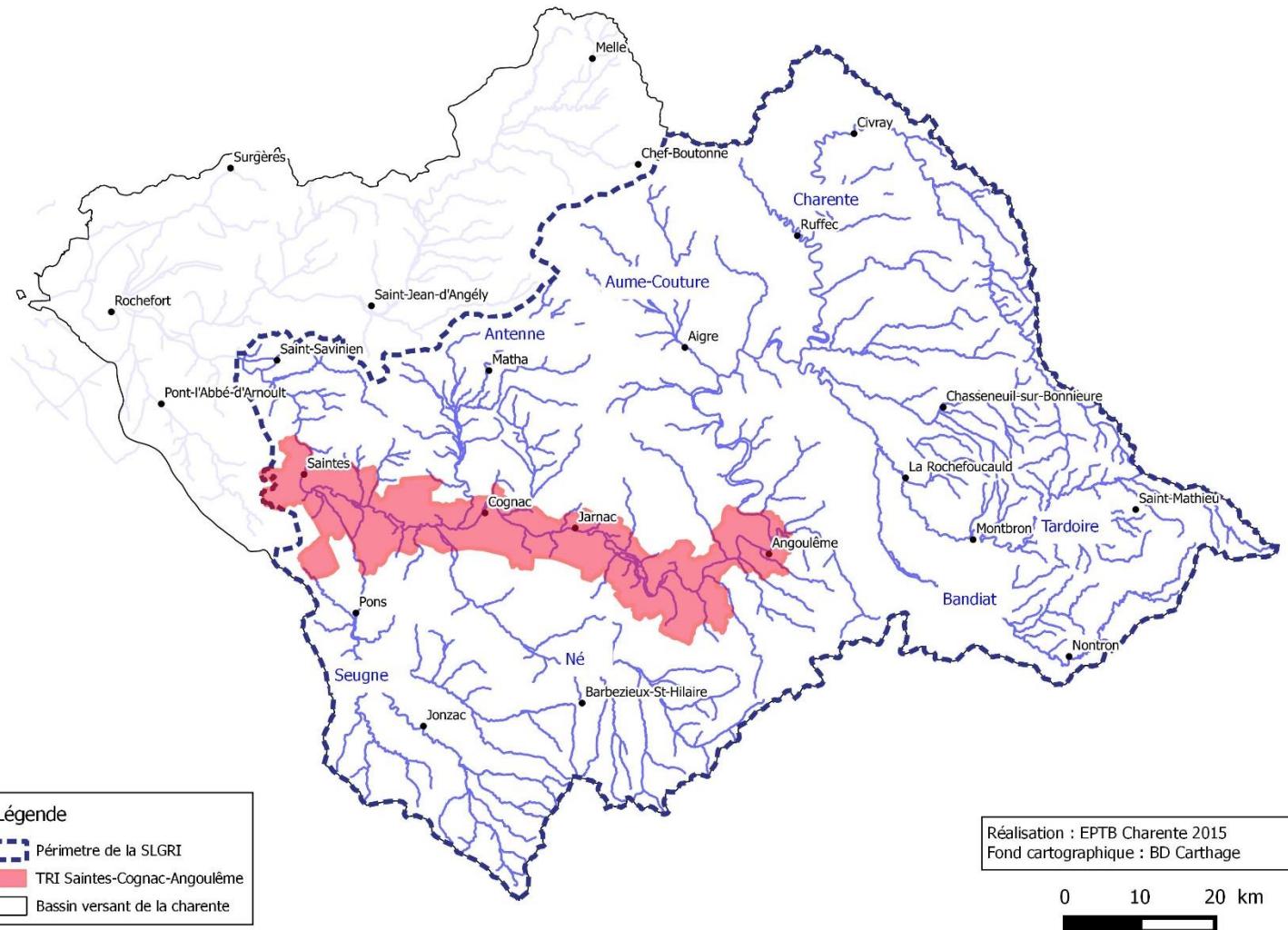
**APPROBATION SLGRI**  
(avis CLE, avis PCB,  
arrêté interpréfectoral)

## DEMARCHE ET CALENDRIER

### Février 2015 : réunion plénière d'installation de la démarche

➤ Validation du périmètre de la SLGRI

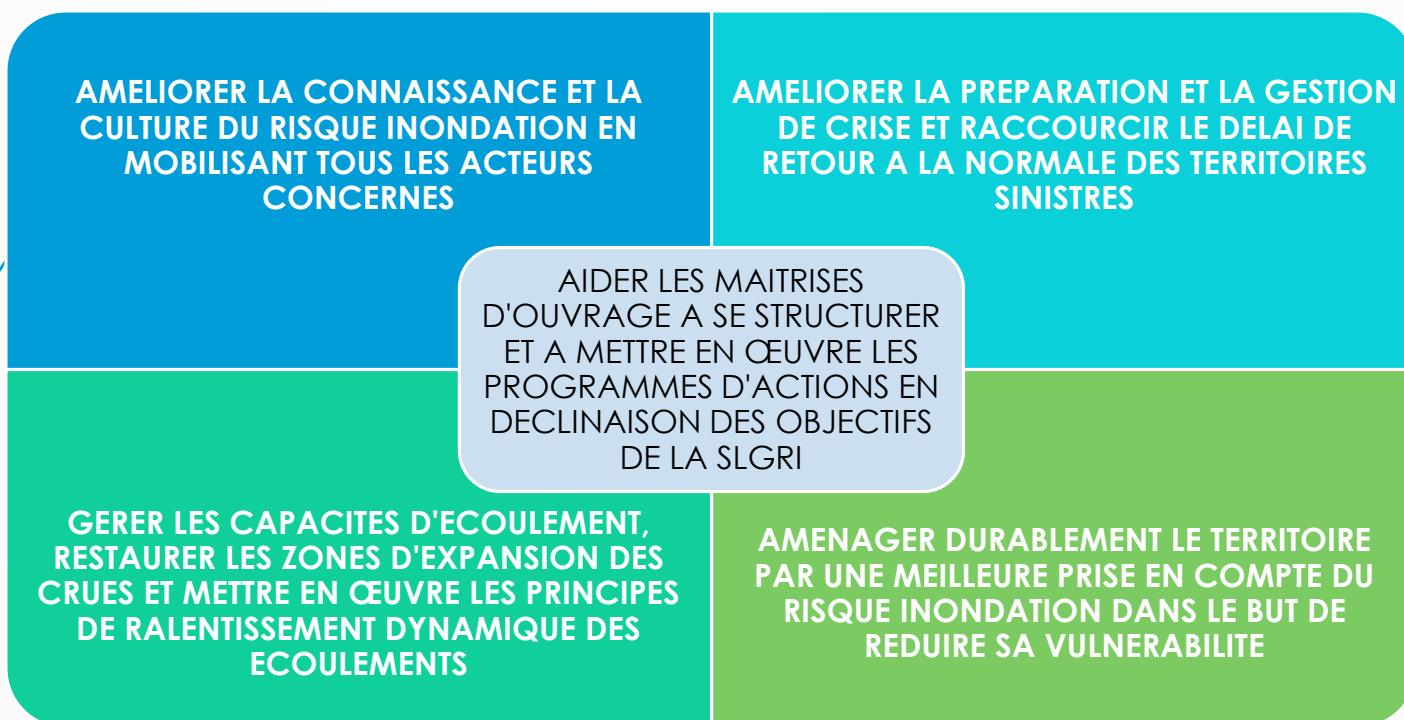
- TRI (46 communes)
- BV amont (ralentissement dynamique)
- BV aval jusqu'à St Savinien (obstacles hydrauliques avec répercussion amont)



## DEMARCHE ET CALENDRIER

### Février 2015 : réunion plénière d'installation de la démarche

- Validation des grands objectifs



*Calqué sur les objectifs du PGRI sauf objectif « Améliorer la gestion des ouvrages de protection »*

## DEMARCHE ET CALENDRIER

### Février 2015 : réunion plénière d'installation de la démarche

- Validation de l'organisation de travail
  - Elaboration du **diagnostic** par l'EPTB Charente et validation par le **COPIL**
    - *Modification par rapport au calendrier prévisionnel*
  - Travail sur la déclinaison des objectifs et les dispositions en **ateliers thématiques**
  - Validation SLGRI en **COPIL**
  - Approbation SLGRI (après avis PCB) d'ici **fin 2016**
  - Elaboration du(des) futur(s) programmes d'actions après approbation SLGRI (**travail à engager en 2017** avec les parties prenantes)

## DEMARCHE ET CALENDRIER

### Zoom sur l'élaboration de la SLGRI Saintes-Cognac-Angoulême :

**Août 2014** : arrêté définissant l'organisation de la SLGRI (co-pilotage, PP, copil)

**Mai 2015** : engagement du diagnostic, progressivement complété

**Février 2015** : réunion plénière d'installation de la démarche SLGRI

**Mars 2016** : 2<sup>ème</sup> session des ateliers thématiques

**Nov-déc 2015** : 1<sup>ère</sup> session des ateliers thématiques

**29 juin 2016** : COPIL de validation de la SLGRI

**APPROBATION SLGRI**

(avis CLE, avis PCB,  
arrêté interpréfectoral fin 2016)

### Outil PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations)

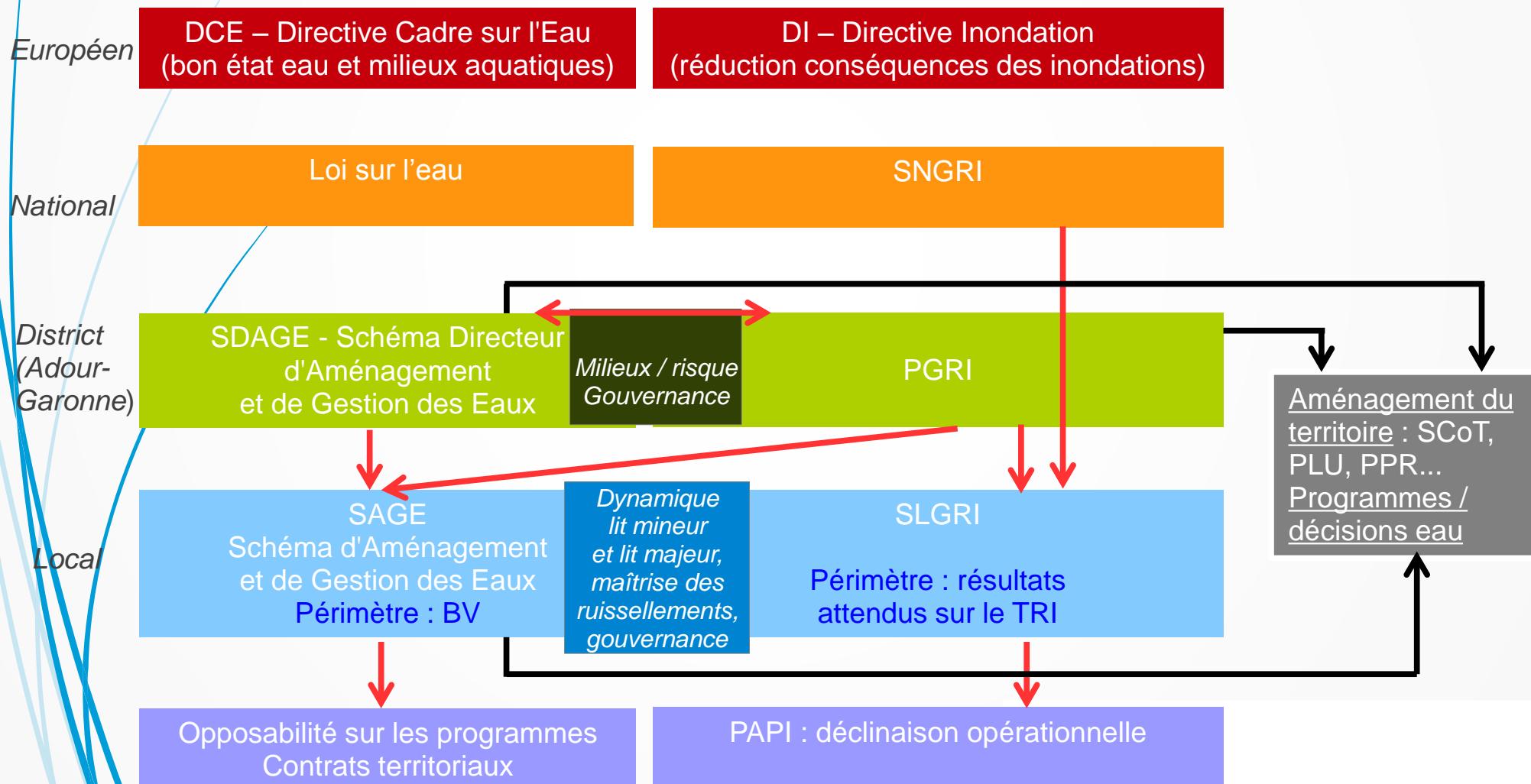
- **Outil opérationnel de mise en œuvre de la SLGRI**
- **Outil administratif et financier, cohérence de territoire et d'actions**
  - Action
  - Maître d'ouvrage
  - Plan de financement
  - Calendrier
- **Outil privilégié pour l'obtention du FPRNM**
- **Cahier des charges PAPI 3 en cours de finalisation**

#### LES PAPI DEJA PORTES SUR LE TERRITOIRE :

- **PAPI 1 fluvial 2004 -2011** : amélioration des connaissances, avancement PPRI, travail prospectif sur la sur-inondation, le dévasement...
- **PAPI 2 maritime et fluvial 2012 -2016** : pour le fluvial -> pose de repères de crues, exposition, approbation de PPRI, étude dévasement Charente, analyse de vulnérabilité économique...
- **Avenant PAPI 2016-2020 (instruction en cours)** : pour le fluvial -> travaux de dévasement autour de St Savinien, ouvrage de décharge sur l'Anguienne

## DEMARCHE ET CALENDRIER

### SLGRI Saintes-Cognac-Angoulême et SAGE Charente



## DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

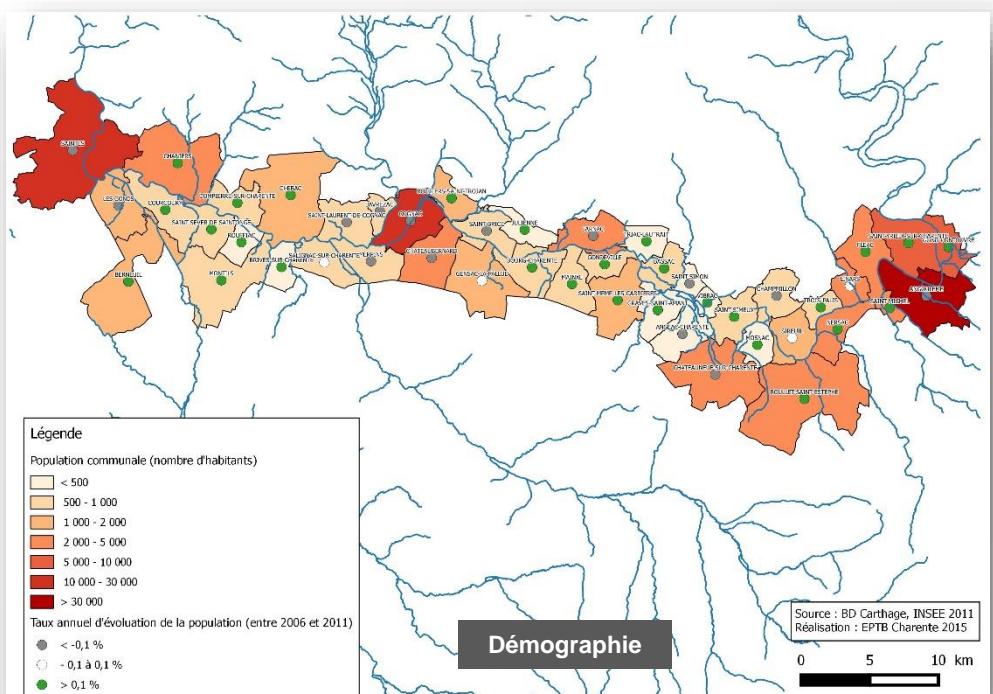
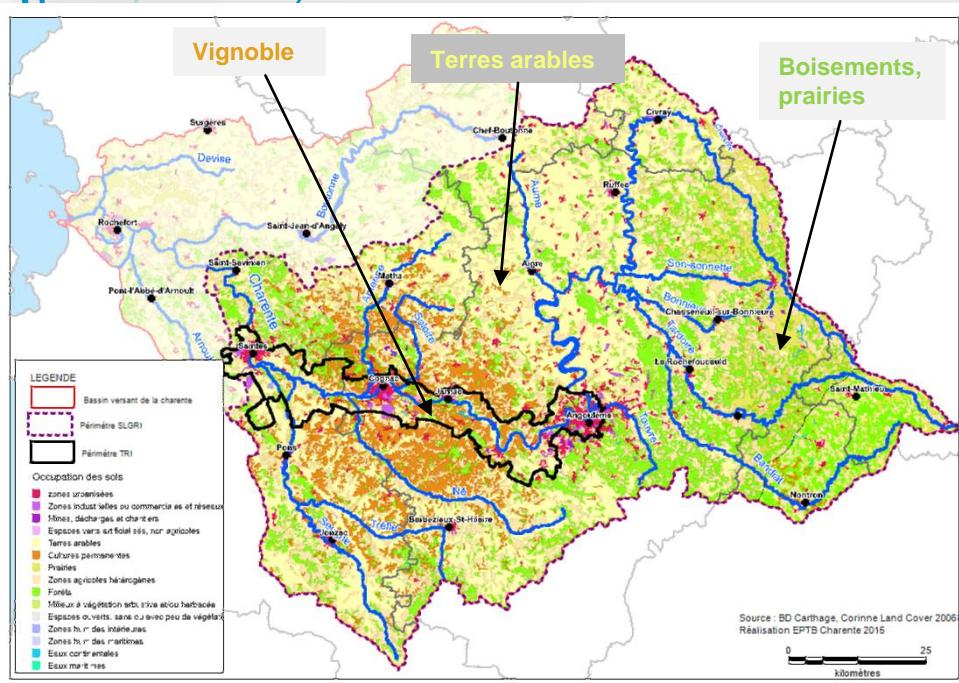
- **Caractéristiques du territoire**  
(usage des sols, démographie / activité économique, hydrologie, évolution du bassin)
- **Vulnérabilité aux inondations**  
(aléas, enjeux de population et d'emplois, infrastructures sensibles)
- **Dispositifs de prévention existants**  
(information préventive, PPRI / AZI, urbanisme, anticipation de la gestion de crise, PAPI)

*Version provisoire remise en amont des ateliers thématiques  
Lien pour télécharger le diagnostic à valider transmis avec l'invitation au COPIL*

## DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

### Caractéristiques du périmètre SLGRI (7 600 km<sup>2</sup>)

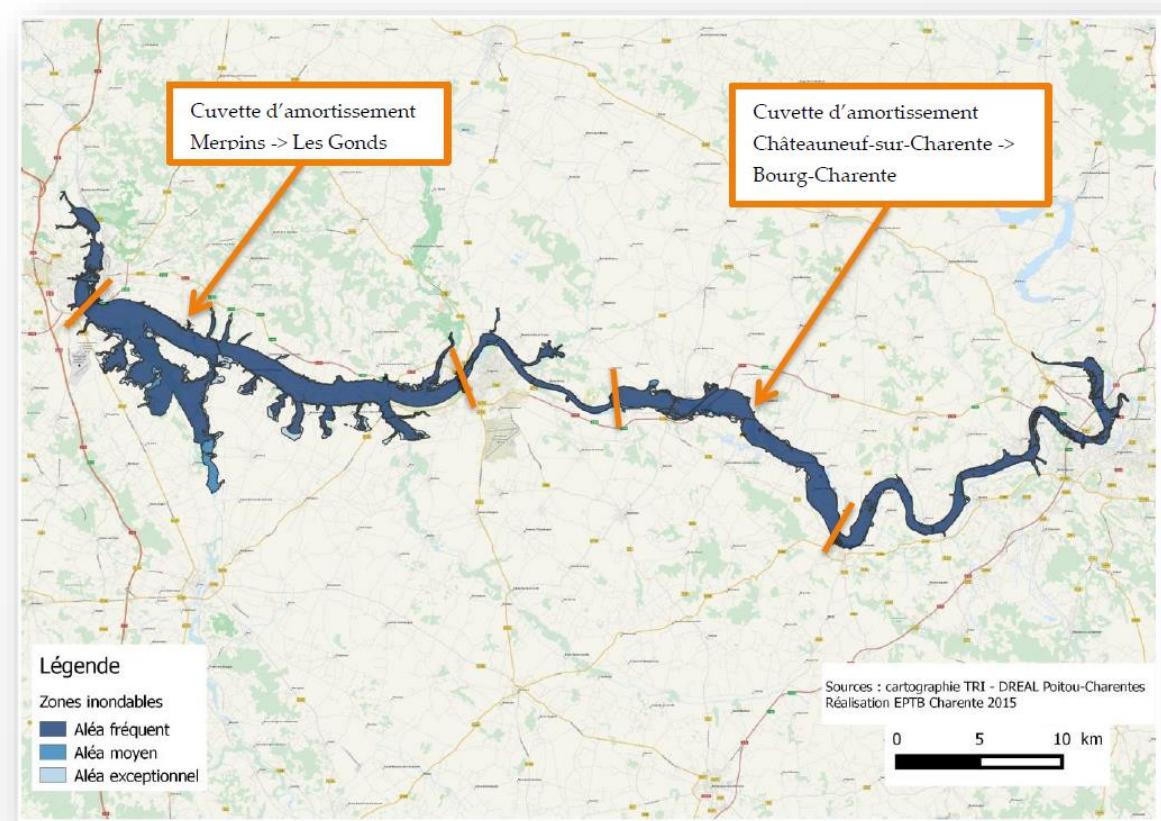
- **Bassin versant avec peu de relief** – pente du fleuve < 6 cm/km entre Cognac et Rochefort
- **Occupation des sols** : dominante de boisements et prairies en amont , vignoble, cultures céréalier, oléo-protéagineuses et polyculture sur le bassin médian, grandes plaines alluviales - 2 sites Natura 2000 sur le TRI
- **Population** du BV concentrée autour de la vallée de la Charente – croissance démographique des communes, périurbanisation (essoufflement des 3 villes-centres)
- **Activité économique le long des cours d'eau** – évolution historique du tissu économique



## DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

### Hydrologie

- **Précipitations moyennes relativement homogènes** : 800 à 900 mm/an
- **Changement climatique** : tendance incertaine pour les débits de pointe de la Charente, tendance plus probable pour les crues d'orage (affluents), élévation du niveau marin moyen -> répercussion sur la ligne d'eau de la Charente aval ?
- **Fleuve Charente** :
  - Amplitude de débits importante (Q100 à Saintes : 815 m<sup>3</sup>/s)
  - Crues lentes, longues
  - Lit mineur de faible capacité (débordements récurrents) – lit majeur ample (laminage)
  - Caractère saisonnier des crues (80% entre déc. et mars)
  - Ecoulements contraints : faible pente, marée, verrous topo, remblais...
  - Importance de la temporalité des crues : risque de concomitance avec les affluents



### Evolution du bassin

- **Modification du chevelu hydrographique** (rectification, recalibrage) sur les affluents notamment à partir des années 50 -> accélération des vitesses d'écoulement
- **Régression des zones humides** (déconnection, drainage...) : suppression de zones tampons –tendance forte dans les années 50 à 80
- **Simplification paysagère** (haies, boisements...) – période particulièrement active entre les années 50 et 70 : perte de potentiel de ralentissement dynamique sur les versants  
Influence notable sur les petites crues, moins lisible sur les évènements rares



Figure 19 : Carte d'évolution du chevelu hydrographique (en bleu) entre 1950 et 2000 par rectification, recalibrage (sous-bassin de l'Aume-Couture) - © IGN

Catégorie de paysage	Paysage concerné *	Évolution linéaire haies / années 60
Les plaines vallonnées-boisées	Le Ruffécois	-76 %
	La Plaine Haute d'Angoumois	-19 %
	La Campagne de Pont-l'Abbé-Gémozac	-48 %
Les terres viticoles	Le Pays Bas	-57 %
	La Champagne Charentaise	-53 %

### Historique des crues

- **Réurrence des crues inondantes** : 1779, 1783, 1842, ..., 1904, ..., 1952, 1961, 1962, 1966, décembre 1982, janvier 1994 et novembre 2000
- **Mars/avril 1962** : événement majeur à Angoulême et plus modéré à Saintes
- **Crue de décembre 1982** : pluies régulières sur 25 j (350 mm) et pic d'intensité, crue centennale sur le TRI
- **Crue de janvier 1994** : série de fronts pluvieux en décembre sur des sols saturés, crue cinquantennale



1962 – Gond-Pontouvre



1982 – Saintes



1994 – Angoulême

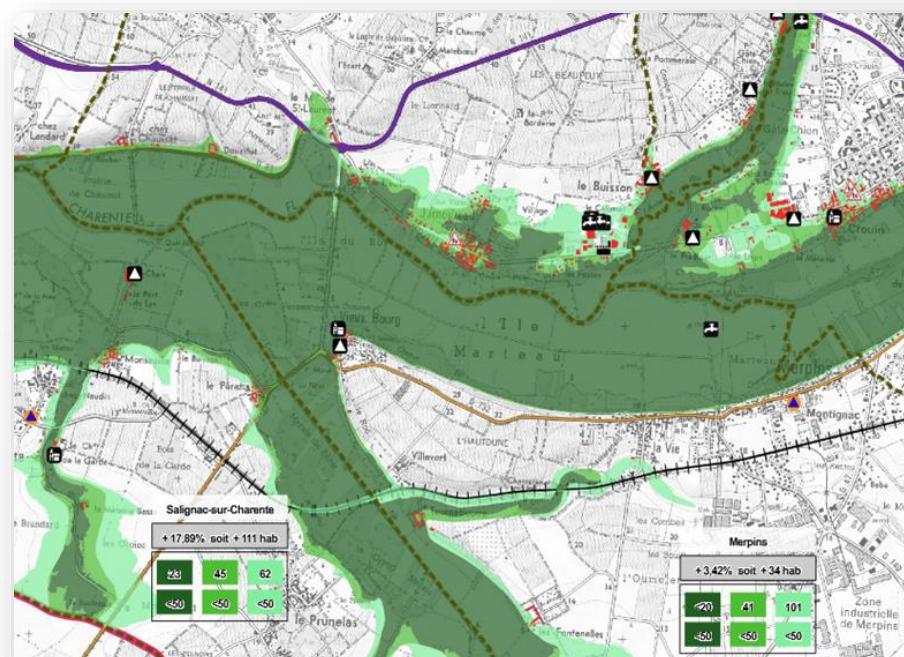
## DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

### Aléas de référence

- **Evénement moyen : Q 100 ans** = crue de 1982 (plus forte crue connue - PPRI)
- **Evénement fréquent : Q 20 ans**
- **Evénement exceptionnel : Q 1000 ans** (cartographie portée à connaissance des communes en mars 2016 avec recommandations aux maires)
  - Réflexion installation établissements sensibles

Échelle de crue	PK	Événement fréquent	Événement de calage (1982)	Événement extrême
ANGOULEME	835650	31,76 NGF	32,30 NGF	33,14 NGF
JARNAC	879450	12,80 NGF	13,30 NGF	14,31 NGF
COGNAC	896126	7,92 NGF	8,60 NGF	10,02 NGF
SAINTES		6,40 NGF	6,99 NGF	8,18 NGF

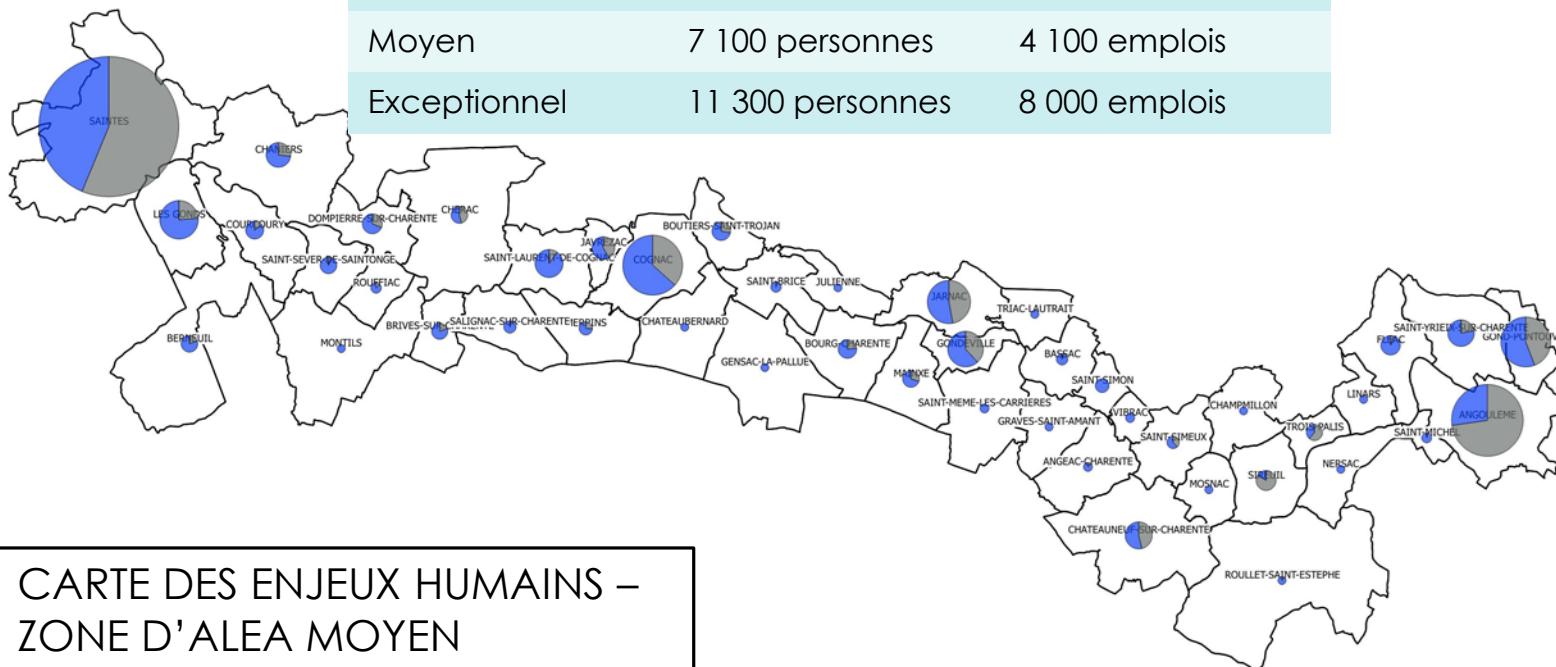
- **Cartographie des risques par les services de l'Etat** : représentation des enjeux (bâti, surfaces économiques, établissements sensibles, installations à enjeu pour l'environnement, patrimoine culturel, réseaux)



## DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

### Enjeux humains du TRI

Niveau d'aléa	Population en zone inondable	Emplois en zone inondable
Fréquent	3 100 personnes	3 000 emplois
Moyen	7 100 personnes	4 100 emplois
Exceptionnel	11 300 personnes	8 000 emplois



CARTE DES ENJEUX HUMAINS –  
ZONE D'ALEA MOYEN

LEGENDE

Enjeux humains en zone d'aléa moyen  
(symboles proportionnels)



Au sein du TRI :

- 1/3 population et 1/2 emplois exposés localisés à Saintes
- 1/10 population et 1/5 emplois localisés à Angoulême et Gond-Pontouvre
- 1/10 population et 1/20 emplois localisés à Cognac

## DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

### Enjeux particuliers du TRI

**Pour un aléa exceptionnel :**

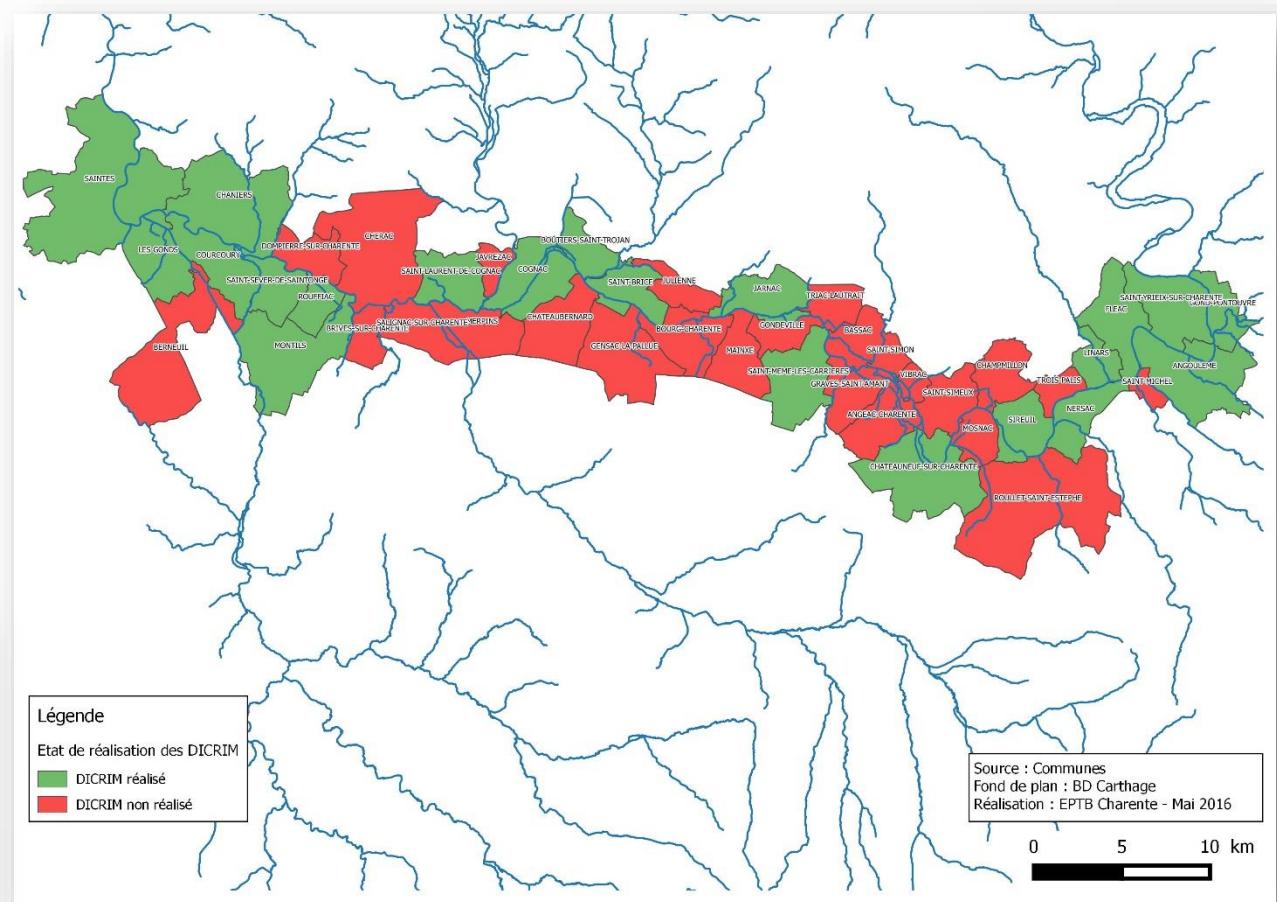
- **Installations stratégiques** : 2 mairies (Saintes, Gond-Pontouvre), 1 sous-préfecture (Saintes), 1 poste de police (Cognac), groupement sud du SDIS17 (Saintes), 17 installations d'eau potable...
- **Etablissements sensibles** : 8 établissements scolaires, 8 établissements recevant des personnes âgées ou handicapées, 1 maison d'arrêt, 8 campings...
- **Réseaux de transport** : voie ferrée Saintes-Angoulême, réseaux routiers primaires...
- **Patrimoine culturel** : 6 musées, 10 édifices religieux, 7 monuments historiques
- **Environnement** : 28 ICPE, 1 IPCC, 2 STEU majeures
- **Réseaux d'énergie** : pas de poste transformateurs THT ou HT en zone inondable mais de nombreux transfos MT/BT...



## DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

### Information préventive

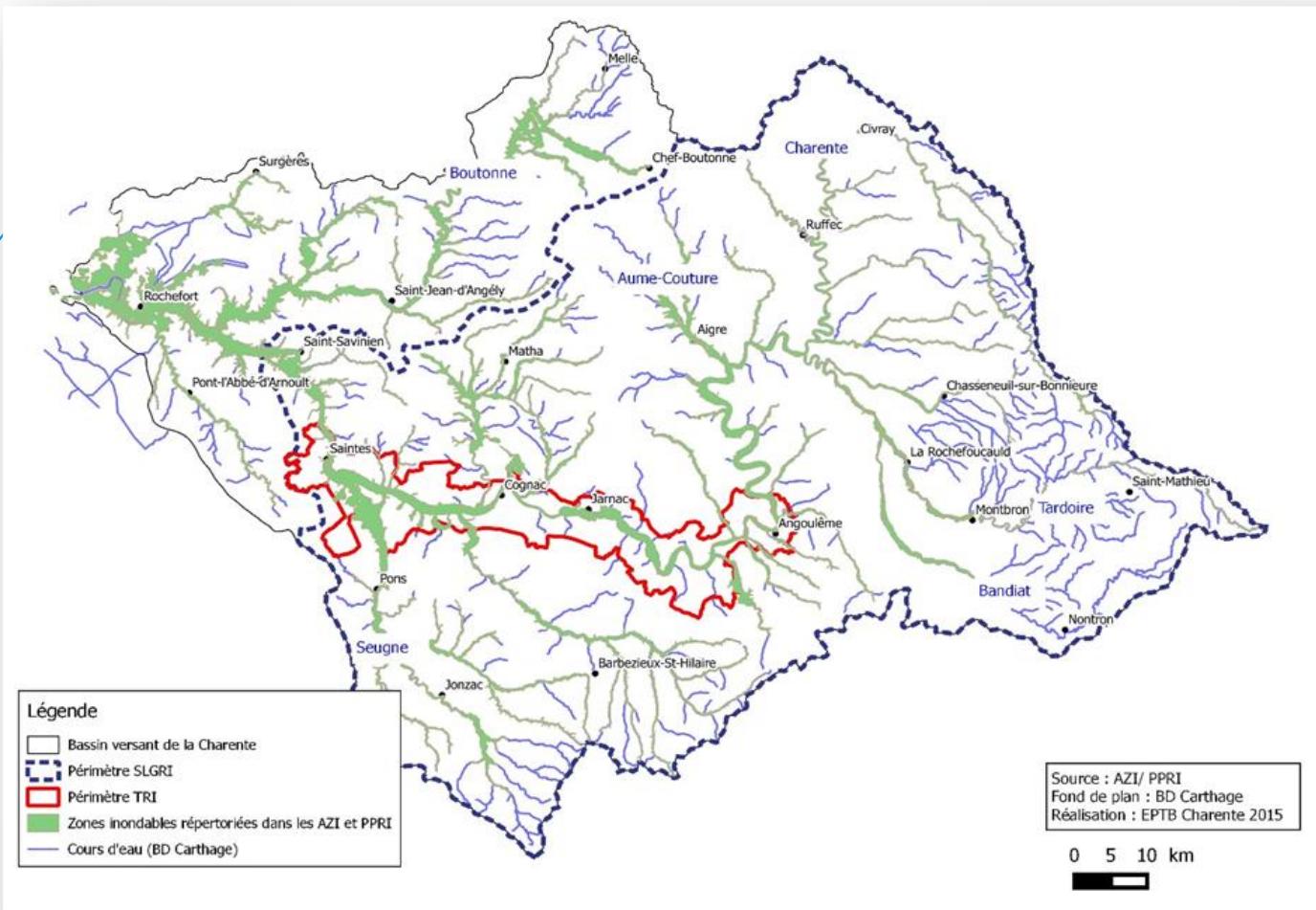
- **DICRIM** : moins de 50 % des communes du TRI disposent d'un DCRIM
- **Repères de crues** : plus de 70 repères historiques recensés, 52 nouveaux repères normalisés posés en 2015-2016 dans 22 communes du TRI



## DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

### Connaissance des zones inondables

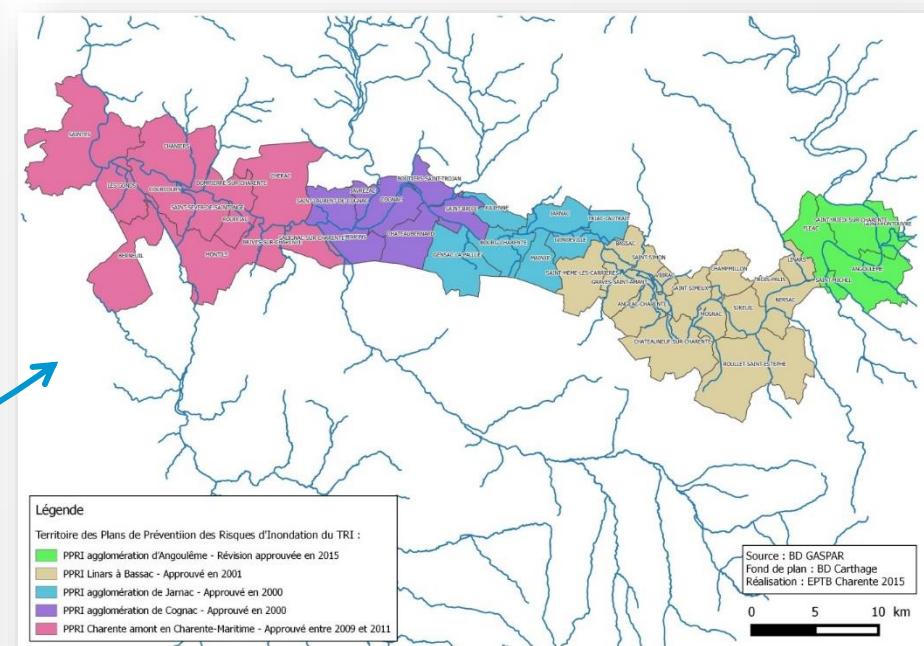
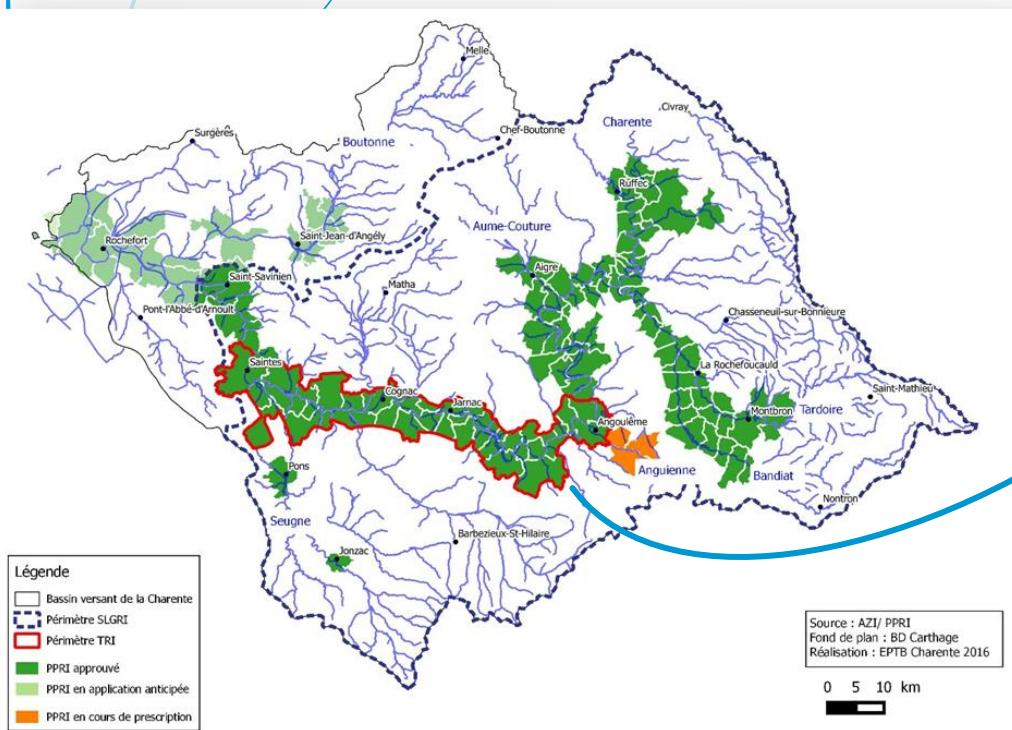
- **Atlas des Zones Inondables** : porter à connaissance, bonne couverture sur le réseau hydrographique principal, information plus lacunaire sur l'amont du réseau



## DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

### Réglementation des zones inondables

- **Plans de Prévention des Risques d’Inondation (PPRI)** : réglemente l’utilisation des sols en fonction du risque d’inondation (zonage)
  - Bonne couverture du territoire
  - Mixité des générations de PPRI (du début des années 2000 à 2015)
  - Peu de prescriptions sur l’existant

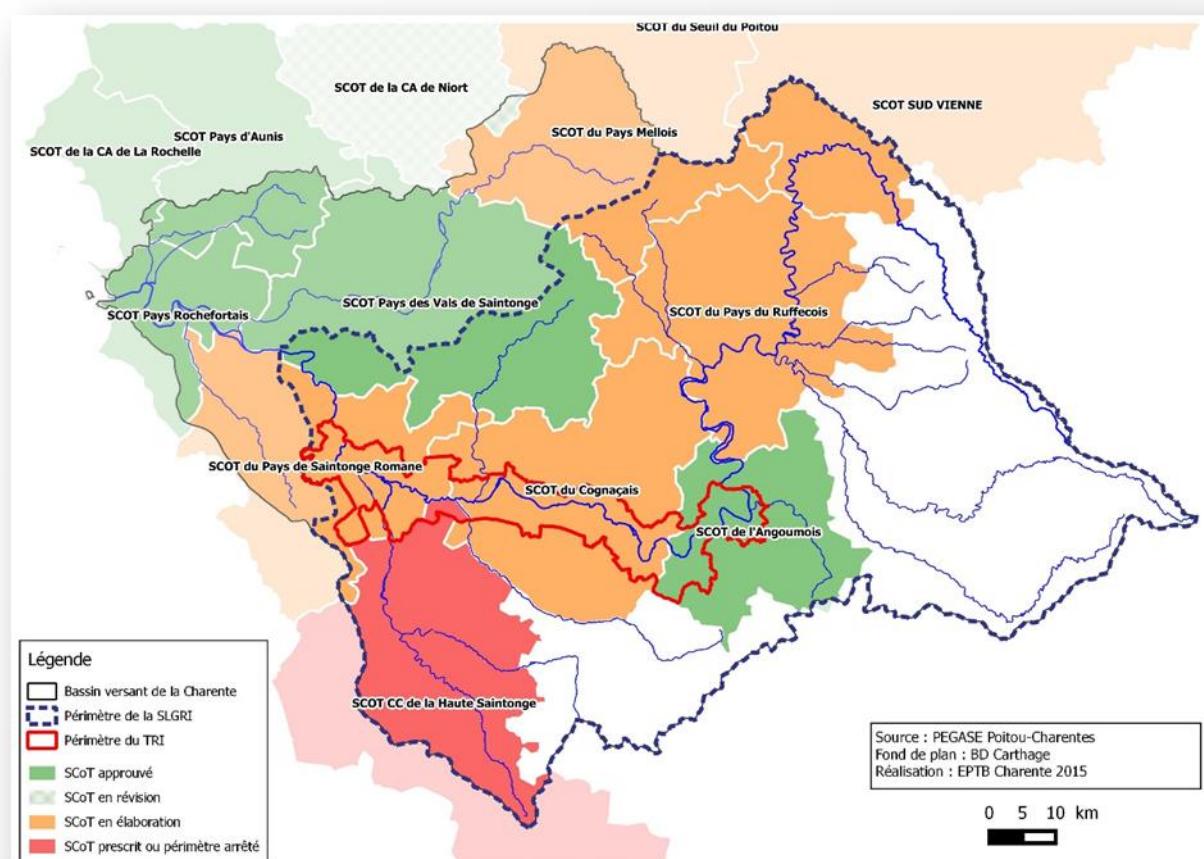


### Planification de l'urbanisme

- **Intégrer la prise en compte des risques naturels** dans les documents de planification (servitude PPRI, retranscription du zonage...)
- **Schéma de Cohérence Territoriaux (SCoT)** : démarche-cadre pour l'aménagement et la maîtrise du développement à un horizon 15-20 ans

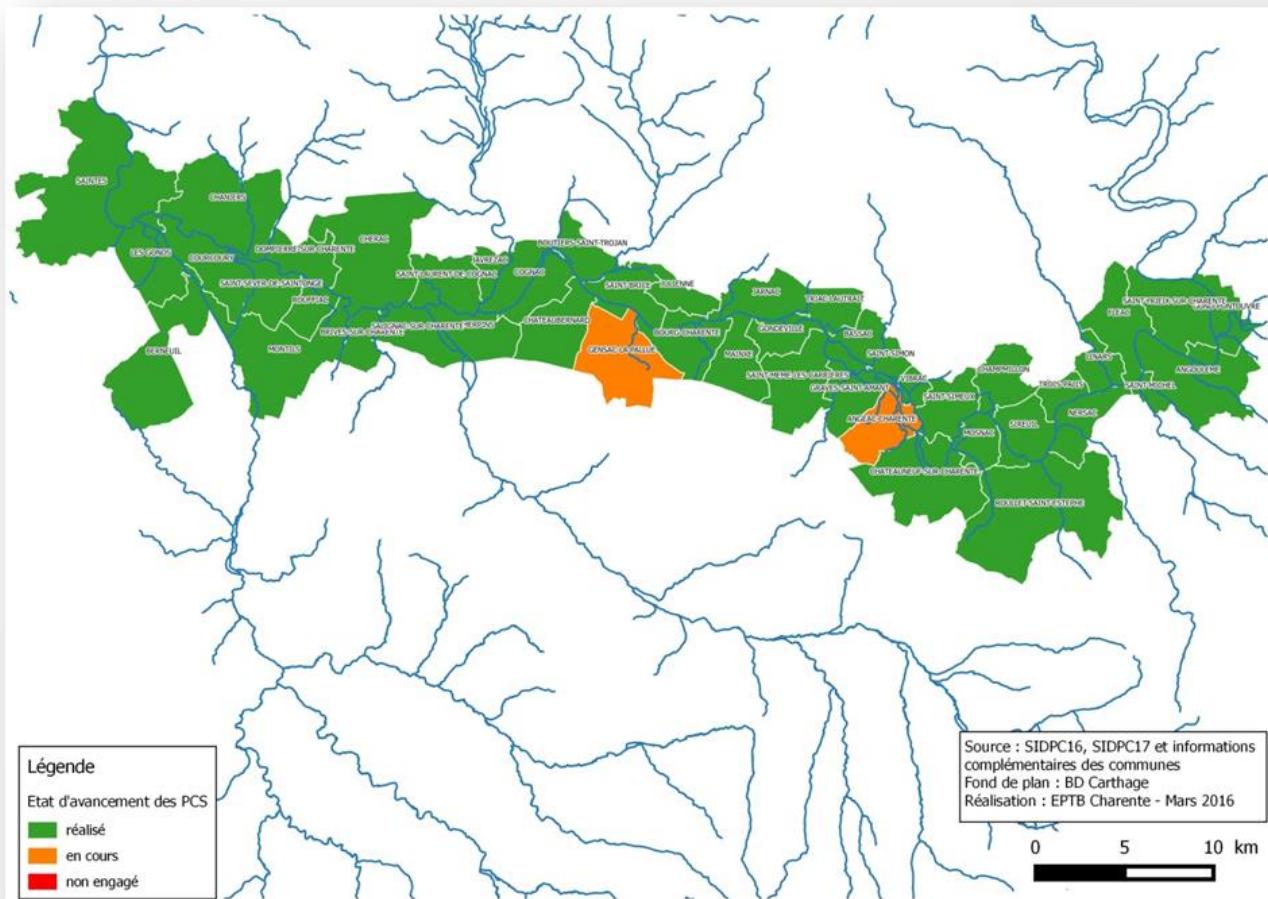
**Document local d'urbanisme :**  
35 communes du TRI en PLU/POS, 10 en carte communale, 1 commune sans document local

➤ **Emergence des PLUi**



## Anticipation de la gestion de crise

- « **Vigilance crues** » opérationnelle sur tout le TRI (fleuve Charente) – gestion SPC Vienne-Charente-Atlantique centre de La Rochelle
- **Production de cartes des Zones Inondées Potentielles** -> migration à terme vers VIGINOND
- **ORSEC** départemental volet « inondation »
- **Mission RDI** dans les DDT(M)
- **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**
  - Organisation des moyens communaux
  - Alerte, information, soutien des populations
  - Obligatoire dans les communes avec PPR



## DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

- **Observations sur le diagnostic ?**
- **Validation du diagnostic ?**

## SLGRI : OBJECTIFS ET DISPOSITIONS

### Identification des enjeux du TRI Saintes-Cognac-Angoulême :

#### ➤ LA SÉCURITÉ DES POPULATIONS

- De 3 000 à 11 000 personnes exposées
  - Crues lentes et prévisibles
  - Durées d'inondation longues et hauteurs d'eau parfois importantes
- BIEN ANTICIPER LES MESURES D'EVACUATION ET DE SAUVEGARDE

#### ➤ LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE

- Economie très exposée : de 3 000 à 8 000 emplois
  - Services administratifs et infrastructures de réseaux impactées
  - Enjeux dans des zones d'aléa fréquent
- DEFI D'UN RETOUR A LA NORMALE DANS LES MEILLEURS DELAIS

#### ➤ LES DOMMAGES AUX BIENS

- 3 pôles urbains jalonnant le TRI
  - Dommages financiers importants en cas d'évènement majeur (ex : 100 M € en déc 1982)
  - Dommages moyens annuels significatifs (impacts dès la Q5)
- NECESSITE D'AGIR SUR LA REDUCTION DE L'ALEA ET DE LA VULNERABILITE

CADRE ORGANISATIONNEL : UNE GOUVERNANCE STRUCTURÉE

## SLGRI : OBJECTIFS ET DISPOSITIONS

### Les ateliers thématiques :

- **1<sup>ère</sup> session - 4 ateliers à l'automne 2015** (discussions libres, émergence de propositions) :
  - « **Connaissance et culture du risque** » - 26 nov 2015 – 15 participants
  - « **Gestion des écoulements** » - 1<sup>er</sup> déc 2015 – 23 participants
  - « **Aménagement pour réduire la vulnérabilité** » - 4 déc 2015 – 27 participants
  - « **Gestion de crise et retour à la normale** » - 11 déc 2015 – 22 participants
- **2<sup>ème</sup> session - 2 ateliers au printemps 2016** (structuration des idées, périmètre, propositions de hiérarchisation et d'échelles/d'acteurs pour le portage des futures actions) :
  - « **Culture du risque et gestion de crise** » - 30 mars 2016 – 18 participants
  - « **Réduction de vulnérabilité et gestion des écoulements** » - 31 mars 2016 – 22 participants

## SLGRI : OBJECTIFS ET DISPOSITIONS

### Architecture de la SLGRI :

A faire apparaître dans la version finale du tableau SLGRI					
OBJECTIF GENERAL	OBJECTIF OPERATIONNEL	DISPOSITION	DETAIL	PERIMETRE D'APPLICATION	MODALITES DE MISE EN OEUVRE
III - AMENAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE PAR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION DANS LE BUT DE REDUIRE SA VULNERABILITE	III-A PLANIFIER L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EN AMELIORANT LA PRISE EN COMPTE DU RISQUE D'INONDATION	III-A-1 Programmer et engager les révisions des Plans de Prévention des Risques d'Inondation d'ancienne génération	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réviser les PPRI d'ancienne génération en intégrant les nouvelles données techniques (Modèles Numériques de Terrains, modèles hydrauliques...)</li> <li>• ...</li> </ul>	SLGRI (priorisation sur le TRI)	Planification

Réflexion de portage de futures actions : à basculer en annexe – travail informatif

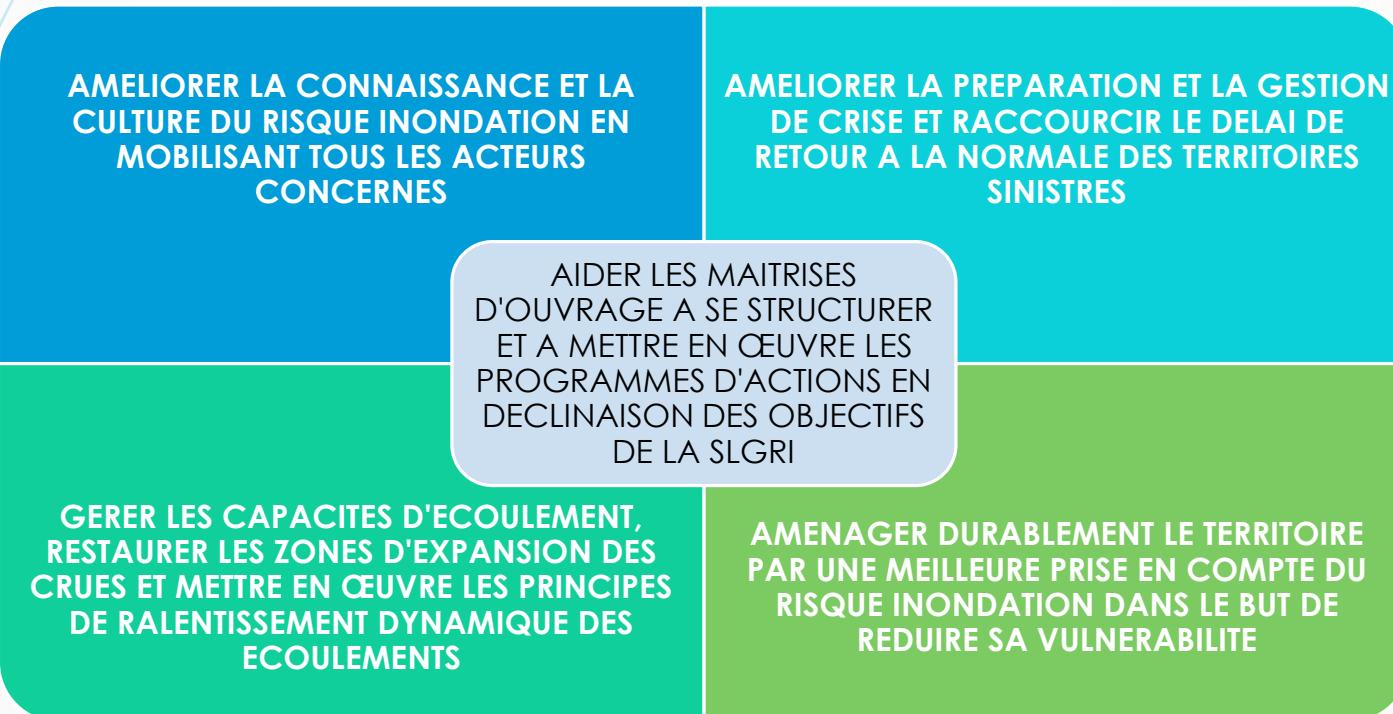
ECHELLE DE PORTAGE					PORTEURS POTENTIELS		
Grand bassin	Département	Secteur hydrographique	Intercommunalité	Commune	Etat	Collectivités	Autres
	✓				Prefecture, DDT(M)		

Le comité technique (EPTB, DDT(M)) se propose d'ajouter et de compléter une colonne d'échéance :

- ce qui est réaliste à court terme (1<sup>er</sup> cycle SLGRI – 6 ans)
- ce qui peut être engagé à court terme mais qui s'échelonnera sur plusieurs cycles de SLGRI

## SLGRI : OBJECTIFS ET DISPOSITIONS

### Objectifs généraux : clés d'entrée de la SLGRI



## SLGRI : OBJECTIFS ET DISPOSITIONS

*Objectif général*

AIDER LES MAÎTRISES  
D'OUVRAGE A SE STRUCTURER  
ET A METTRE EN ŒUVRE LES  
PROGRAMMES D'ACTIONS EN  
DECLINAISON DES OBJECTIFS  
DE LA SLGRI

**CONTEXTE GEMAPI**

*Objectifs opérationnels*

**FAVORISER UNE  
GOUVERNANCE SOLIDAIRE  
CENTREE SUR  
L'AMENAGEMENT DURABLE**

**ACCOMPAGNER LES  
MAÎTRES D'OUVRAGES SUR  
LES PROJETS  
D'AMENAGEMENT DE  
BASSIN VERSANT**

*Dispositions*

- Assurer la cohérence d'actions et la solidarité technique, méthodologique et financière à l'échelle du grand bassin versant
- Favoriser la connexion entre la stratégie d'urbanisme et la stratégie de prévention des inondations

- Accompagner les collectivités vers la mise en œuvre de programmes d'aménagement en lit majeur et sur les versants
- Accompagner les maîtres d'ouvrages sur les missions de gestion foncière

*Territoire*

SLGRI

SLGRI

SLGRI

SLGRI

## SLGRI : OBJECTIFS ET DISPOSITIONS

*Objectif général*

**AMELIORER LA CONNAISSANCE ET LA CULTURE DU RISQUE INONDATION EN MOBILISANT TOUS LES ACTEURS CONCERNES**

*Objectifs opérationnels*

**APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DES ZONES A RISQUE**

**SENSIBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE AU RISQUE INONDATION**

**PREPARER LES ACTEURS DU TERRITOIRE A ANTICIPER LES INONDATIONS**

*Dispositions*

- Améliorer la connaissance sur les crues fréquentes
- Evaluer les impacts du changement climatique sur les aléas d'inondation
- Progresser d'une analyse de l'exposition au risque d'inondation à une analyse de la vulnérabilité pour les enjeux prioritaires

- Mener à bien l'élaboration des Documents d'Information Communaux sur les Risques Majeurs
- Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication adaptée au grand public et aux scolaires
- Sensibiliser les acteurs économiques à la prévention des risques d'inondation

- Informer et former les élus à l'anticipation et à la préparation des évènements
- Fournir aux citoyens des repérages spatialisés des niveaux de crue et les inciter à s'organiser en anticipation des crues

*Territoire*

SLGRI

SLGRI

TRI

TRI

TRI

TRI

TRI

TRI

## SLGRI : OBJECTIFS ET DISPOSITIONS

*Objectif général*

**AMELIORER LA PREPARATION  
ET LA GESTION DE CRISE ET  
RACCOURCIR LE DELAI DE  
RETOUR A LA NORMALE DES  
TERRITOIRES SINISTRES**

*Objectifs opérationnels*

**AMELIORER LA CHAINE DE  
PREVISION ET D'ALERTE**

**FAVORISER L'EFFICACITE  
OPERATIONNELLE DES  
DISPOSITIFS COLLECTIFS DE  
GESTION DE CRISE**

**DEVELOPPER ET  
PERFECTIONNER LES PLANS  
D'ORGANISATION INTERNES**

*Dispositions*

- Poursuivre l'amélioration continue de la prévision des crues
- Améliorer la diffusion des messages de vigilance crue auprès des populations

- Favoriser l'interopérabilité des outils de gestion de crise départementaux
- Mettre à jour régulièrement les PCS, en intégrant notamment les connaissances actualisées et tester leur organisation
- Conduire des réflexions intercommunales sur l'assistance à la gestion des évènements de sécurité civile
- Formaliser l'organisation des retours d'expériences suite à une inondation

- Développer des Plans de Continuité d'Activité dans les administrations et les entreprises
- Améliorer la prise en compte du risque d'inondation dans les plans de sécurité des opérateurs de réseaux

*Territoire*

SLGRI

TRI

TRI

TRI

TRI

TRI

TRI

TRI

## SLGRI : OBJECTIFS ET DISPOSITIONS

### Objectif général

**AMENAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE PAR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION DANS LE BUT DE REDUIRE SA VULNERABILITE**

### Objectifs opérationnels

**PLANIFIER L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EN AMELIORANT LA PRISE EN COMPTE DU RISQUE D'INONDATION**

**DEVELOPPER LA REDUCTION DE VULNERABILITE OPERATIONNELLE**

**GERER LES RUISELLEMENTS LIES AUX AMENAGEMENTS DU TERRITOIRE**

### Dispositions

- Programmer et engager les révisions des Plans de Prévention des Risques d'Inondation d'ancienne génération

- Accompagner les collectivités porteuses de documents de planification de l'aménagement du territoire pour renforcer l'intégration du risque d'inondation

- Etablir des banques de sites propices aux mesures compensatoires de projets autorisables en zone inondable

- Favoriser les actions de réduction de vulnérabilité des biens existants par un recours aux financements publics et un accompagnement spécifique

- Mettre en place des démarches collectives de réduction de vulnérabilité aux inondations

- Envisager des protections collectives localisées sous condition de proportionnalité aux enjeux et d'absence d'aggravation des risques

- Favoriser le déplacement d'enjeux hors zone inondable lorsque les opportunités se présentent

- Inscrire un zonage et des règles de gestion des eaux pluviales dans le cadre des documents de planification urbaine

- Limiter l'imperméabilisation des sols et favoriser les méthodes alternatives de gestion des eaux pluviales

### Territoire

**SLGRI  
Priorité TRI**

**SLGRI**

**SLGRI**

**TRI**

**TRI**

**TRI**

**TRI**

**SLGRI**

**SLGRI**

## SLGRI : OBJECTIFS ET DISPOSITIONS

### Objectif général

**GERER LES CAPACITES D'ÉCOULEMENT, RESTAURER LES ZONES D'EXPANSION DES CRUES ET METTRE EN ŒUVRE LES PRINCIPES DE RALENTISSEMENT DYNAMIQUE DES ECOULEMENTS**

### Objectifs opérationnels

**PRESERVER ET RECONQUERIR LES ZONES D'EXPANSION DES CRUES**

**GERER LES CAPACITES D'ÉCOULEMENT EN LIT MINEUR ET EN LIT MAJEUR**

**PROMOUVOIR LE RALENTISSEMENT DES ECOULEMENTS SUR LE BASSIN VERSANT**

### Dispositions

- Cartographier les zones d'expansion des crues, assurer leur préservation dans les documents de planification urbaine, encourager des usages adaptés
- Réaliser l'inventaire des zones humides sur la base d'un cadre méthodologique commun et assurer leur préservation dans les documents de planification urbaine
- Conduire des actions de restauration, de reconquête et de gestion de zones d'expansion des crues
- Développer le projet de ralentissement dynamique par surinondation à l'échelle du bassin versant de la Charente

- Favoriser la continuité hydraulique en lit majeur à proximité des zones à enjeux humains
- Restaurer et entretenir la capacité d'écoulement du lit mineur de la Charente en aval du territoire à risque d'inondation
- Adopter une gestion raisonnée des déchets flottants en vue d'éviter la formation d'embâcles

- Conduire des projets de restauration hydro-morphologique des cours d'eau concourant à la réduction des risques d'inondations
- Connaître les chemins de l'eau sur les versants, inventorier les éléments paysagers contribuant au ralentissement des écoulements et assurer leur préservation dans les documents de planification urbaine
- Conduire des actions de ralentissement dynamique par mise en place d'aménagements paysagers sur les versants

### Territoire

SLGRI

SLGRI

SLGRI

SLGRI

TRI et aval

Aval TRI

SLGRI

SLGRI

SLGRI

SLGRI

## SLGRI : OBJECTIFS ET DISPOSITIONS

### Synthèse des objectifs (objectifs généraux et objectifs opérationnels)

**AIDER LES MAITRISES D'OUVRAGE A SE STRUCTURER ET A METTRE EN ŒUVRE LES PROGRAMMES D'ACTIONS EN DECLINAISON DES OBJECTIFS DE LA SLGRI**

Favoriser une gouvernance solidaire centrée sur l'aménagement durable

Accompagner les maîtres d'ouvrages sur les projets d'aménagement de bassin versant

**AMELIORER LA CONNAISSANCE ET LA CULTURE DU RISQUE INONDATION EN MOBILISANT TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS**

Approfondir la connaissance des zones à risque

Sensibiliser les acteurs du territoire au risque inondation

Préparer les acteurs du territoire à anticiper les inondations

**AMELIORER LA PRÉPARATION ET LA GESTION DE CRISE ET RACCOURCIR LE DELAI DE RETOUR À LA NORMALE DES TERRITOIRES SINISTRES**

Améliorer la chaîne de prévision et d'alerte

Favoriser l'efficacité opérationnelle des dispositifs collectifs de gestion de crise

Développer et perfectionner les plans d'organisation internes

**AMENAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE PAR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION DANS LE BUT DE REDUIRE SA VULNERABILITÉ**

Planifier l'aménagement du territoire en améliorant la prise en compte du risque d'inondation

Développer la réduction de vulnérabilité opérationnelle

Gérer les ruissellements liés aux aménagements du territoire

**GERER LES CAPACITÉS D'ÉCOULEMENT, RESTAURER LES ZONES D'EXPANSION DES CRUES ET METTRE EN ŒUVRE LES PRINCIPES DE RALENTISSEMENT DYNAMIQUE DES ECOULEMENTS**

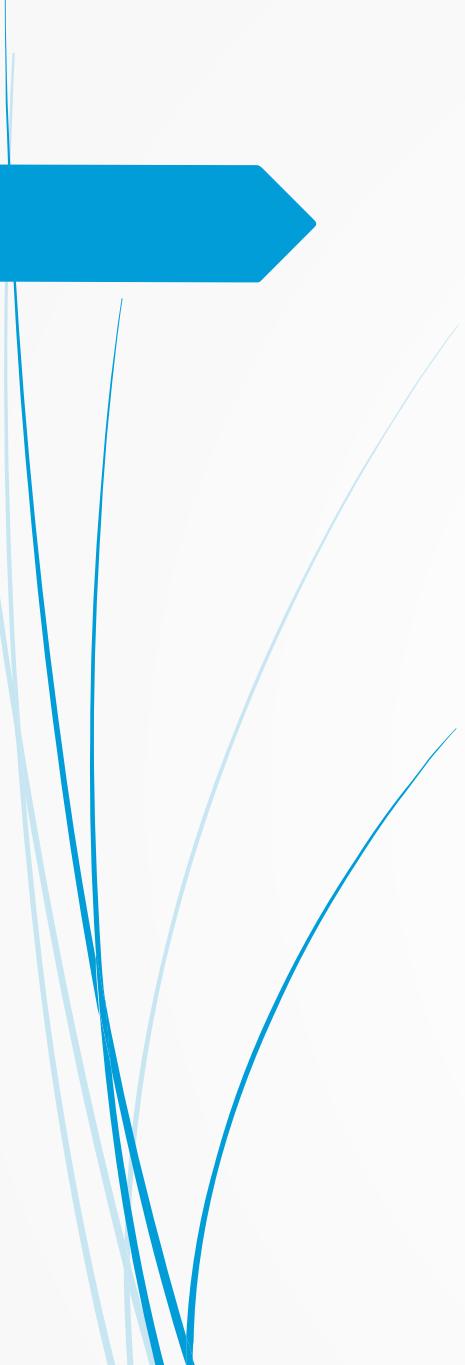
Préserver et reconquérir les zones d'expansion des crues

Gérer les capacités d'écoulement en lit mineur et en lit majeur

Promouvoir le ralentissement des écoulements sur le bassin versant

## SLGRI : OBJECTIFS ET DISPOSITIONS

- **Observations sur la SLGRI ?**
- **Validation de la SLGRI ?**



# MERCI DE VOTRE ATTENTION



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CHARENTE



**EPTB Charente**

---

Institution interdépartementale pour l'aménagement  
du fleuve Charente et de ses affluents